



Saint-Pierre le 26 août 2009.

M. Stéphane ARTANO
Président du Conseil territorial

SAINT-PIERRE

Monsieur le Président,

Nous venons d'être interpellés par les familles de collégiens miquelonnais qui poursuivent leur scolarité au Lycée Emile LETOURNEL, concernant les conditions de transport entre Miquelon et St-Pierre pour cette année scolaire 2009-2010.

En effet, se pose le problème du retour des étudiants chaque fin de semaine dans leur famille.

Si le système mis en place pour solutionner les difficultés du transport passagers inter-îles ne répond qu'en partie aux besoins de la population de Miquelon-Langlade en cette période estivale, on peut donc se poser la question sur la qualité, la pérennité et la régularité de ce système dès cet automne.

Outre cette inquiétude légitime, les familles de Miquelon s'interrogent sur les conséquences financières qui découleraient d'une irrégularité des moyens de transport :

- Surcoût en cas de transport aérien ;
- Augmentation des frais d'hébergement en famille d'accueil si les jeunes se trouvent dans l'obligation d'y résider les fins de semaine.

Vous connaissez les difficultés pour trouver sur St-Pierre des familles d'accueil pour les étudiants miquelonnais. La contrainte de devoir les héberger le week-end risque de décourager et donc de réduire encore ce nombre de volontaires !

Face à cette nouvelle inquiétude qui découle des difficultés persistantes en matière de transport inter-îles, nous souhaitons connaître les dispositions prévues par la Collectivité Territoriale pour faire face à ces problématiques spécifiques.

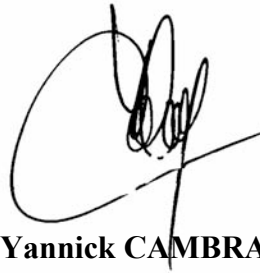
Afin de permettre aux jeunes d'envisager leur année scolaire dans les meilleures conditions possibles, et d'éviter que pour des raisons financières et familiales certains soient contraints d'interrompre leur scolarité, il est urgent que vous puissiez apporter - lors d'une réunion avec les personnes concernées - des réponses concrètes, de nature à rassurer les familles de Miquelon.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'expression de notre considération distinguée.

Les conseillers territoriaux de Cap sur l'avenir,



Annick GIRARDIN



Yannick CAMBRAY